

## AGGRESSION A LA MA D'AUXERRE...

Le vendredi 16 janvier 2026 à 07h02, un surveillant en poste au QD/QI, a été violemment agressé lors de l'ouverture d'une cellule.

Ce détenu, transféré de la M.A. de Dijon suite aux événements récents, est coutumier des faits d'agressions envers les personnels et il est connue pour son instabilité mentale. Malgré le strict respect de la note de service imposant une ouverture en présence d'un gradé et de deux agents, le détenu est parvenu à tromper la vigilance des trois personnels présents et à passer à l'acte en assenant un violent coup de poing au visage de notre collègue.

Le SPS-CEA tient à saluer et féliciter le professionnalisme, le sang-froid et le courage des agents intervenus, Lesquels ont su maîtriser l'agresseur et éviter un drame plus grave.

### La situation est devenue intenable !

Nous faisons face à une augmentation constante du nombre de personnes détenues, dont un nombre croissant présente de graves troubles psychiatriques. Cette réalité soulève des questions essentielles : *Avons-nous réellement les moyens humains, matériels et structurels pour faire face à ces dérives ?*

Que dire de ce contrat mis sur la tête d'un surveillant ? Et pourtant, les détenus à l'origine de ce contrat sont toujours sur l'établissement !

Lorsque la **sécurité** d'un agent est gravement menacée, à partir de quand la direction prendra des mesures efficaces pour lutter contre ces menaces, quel événement faut-il attendre pour transférer ces détenus dangereux ?

La sécurité et la vie des surveillants doivent-elles passer après tout le reste ?

Il est encore temps de réagir, et le SPS-CEA exige :

- Une sanction exemplaire à l'encontre de l'agresseur
- Des transferts vers un établissement adapté, garantissant la sécurité des personnels.

L'ensemble du SPS-CEA adresse son total soutien au collègue agressé et s'il le souhaite, nous l'accompagnerons dans toutes ses démarches administratives et judiciaires.